



## Usurpation d'identité téléphonique ?

Par **Jibi7**, le **04/11/2014** à **12:32**

Bonjour,

Importuné à plusieurs reprises ces derniers jours par un appel muet mais identifié (via les sites du net annuaire inversé) comme étant le fax de la mairie de Wissembourg dans le Bas-Rhin.

Après avoir cru que c'était une erreur au bout de 3 ou 4 appels j'ai décroché sans parler = rien. J'ai tenté de rappeler et suis tombé sur un "numero n'existant pas" .

Appelé, le standard de la mairie me confirme que c'est un ancien numero de fax, qu'ils recoivent ces dernières semaines quelques dizaines d'appels par jour de personnes dans le même cas; qu'ils ont porté plainte.

Me suggère de communiquer a [abuse@orange.fr](mailto:abuse@orange.fr) de porter plainte etc..

Je vais joindre mon "témoignage" au leur mais ne vois pas l'utilité de porter plainte pour mon compte.

Pourriez vous m'indiquer si vous en avez: les qualifications qui peuvent permettre de faire poursuivre (et d'abord rechercher sérieusement les auteurs de ce genre de délit lié a l'usage de nouvelles technologies) collectivement .

Pour mon compte je ne vois que le "harcèlement" qui seul ne sera pas poursuivi pour un appel par jour aux heures d'ouverture de bureaux.

L'usurpation d'identité n'est que pour la mairie , le fait qu'elle soit un service public rajoute t il qqch (je pense aux faux en écritures qui sont aggravés quand il s'agit de documents proposés devant des administrations etc...)?

Merci de vos infos ,

voire de communiquer vos expériences si vous avez connaissance d'autres arnaques du genre dans d'autres régions (d'après la mairie sont appelés des gens de la région)

Par **Jibi7**, le **04/11/2014** à **19:20**

[smile7]